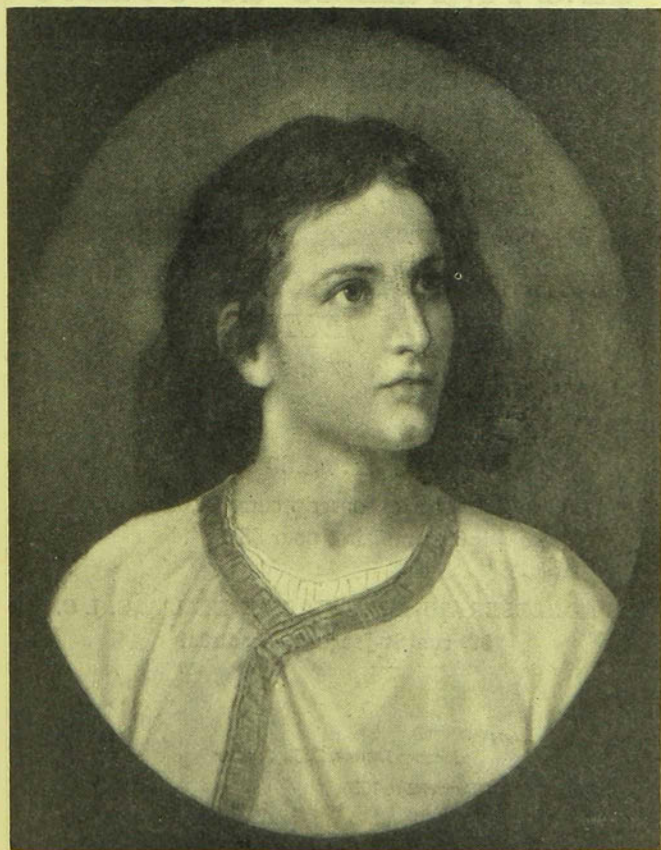


# L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française



LE DIVIN MODÈLE



L'ŒUVRE DES TRACTS  
MONTREAL



Pour paraître bientôt

# Un Programme de Jeunes

- a) L'A. C. J. C. et la vie catholique }  
b) L'A. C. J. C. et la vie sociale } au Canada français  
c) L'A. C. J. C. et la vie nationale }

*Rapport du Congrès national*

tenu par

**L'ASSOCIATION CATHOLIQUE  
DE LA JEUNESSE**

à Montréal, les 27 et 28 juin 1925

**Prix: \$1.50**

Prix spécial pour les souscripteurs: \$1,00 franco;  
6 exemplaires pour \$5.00

**S'ADRESSER AU SECRÉTARIAT DE L'A. C. J. C.  
90, rue St-Jacques, Montréal**

*Nihil obstat:*

Jacques DUGAS, S. J., *Censeur*

Montréal, le 27 novembre 1925

*Imprimatur:*

† EMMANUEL-ALPHONSE, Év. de Thennesis, V. G.

*Auxiliaire de Montréal*

Montréal, le 28 novembre 1925

HN  
31  
039  
v.77  
1925

# L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française<sup>1</sup>

MES RÉVÉRENDIS PÈRES,  
MONSIEUR LE PRÉSIDENT,  
MESDAMES, MESSIEURS,

J'ai le regret de vous apporter un devoir médiocrement fait, bâclé dans la bousculade d'une fin d'année. Vous avez procédé à une sorte d'examen de conscience collectif. Nous y avons assisté avec l'impression que cet examen atteignait parfois les gens de mon âge. Mais avant tout, vous semblez soucieux de savoir ce que nous pensons de vous. Ce souci n'est pas illégitime: il est arrivé au divin Maître de poser, à ceux qui le suivaient, des questions semblables.

On a voulu que l'entretien de ce soir résumât les conclusions des études apportées à ce congrès, et répondit à la question: Quelle conception convient-il de se faire de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française? Il me semble que nous pouvons proclamer qu'au service de la vie catholique, de la vie sociale et de la vie nationale du Canada français, l'A. C. J. C. mérite la confiance de tous ceux qui essaient de faire du bien et qui réclament de l'aide.

Au service de la vie catholique, l'A. C. J. C. veut être une *école de perfection*, ou, si ce mot est trop ambitieux, de *perfectionnement*. Au service de la vie sociale, elle veut aider au progrès du *sens de la justice générale* et de la *charité chrétienne*. Au service de la vie nationale, elle veut être une *école de patriotisme sain*. Quand nous aurons dit qu'elle n'a pas trahi cet idéal au cours des vingt et un ans de son existence, il restera à répondre à votre autre question: Par quels moyens pourrait-on étendre davantage son action dans les divers milieux?

## I

### L'A. C. J. C. et la vie chrétienne

Les fondateurs de l'A. C. J. C. se sont proposé d'en faire une œuvre post-scolaire de perfectionnement religieux. Nos évêques, à l'occasion de la béatification de nos martyrs, nous ont récemment rappelé l'ambition sainte des Apôtres de notre âge héroïque, celle de préparer chez nous « un

---

1. Conférence donnée à la séance de clôture du congrès de l'A. C. J. C., à Montréal, le 28 juin 1925.

peuple parfait ». Les auditeurs du *Discours sur la Montagne* ne devaient pas tous devenir des prêtres ou des religieux. C'est à tous ces chrétiens que le Sauveur lança pourtant l'invitation: « Soyez parfaits comme mon père est parfait. » Toute la religion nous invite à cette perfection, qu'elle fait consister essentiellement dans l'amour de Dieu et dans la charité envers le prochain, les autres vertus servant de préparation à cette vertu et recevant de son influence surnaturelle toute leur valeur méritoire. L'activité physique, intellectuelle, qui met en œuvre les quatre vertus cardinales, accroît et manifeste cette perfection, mais à une condition, celle de poursuivre toujours *la fin* qui unifie nos intérêts et ceux de Dieu. Or cette condition se réalise dans la mesure où nous voulons donner à la pensée de Dieu la part qu'elle doit occuper dans notre vie intérieure. Contemplation, pensée et sentiment de la présence de Dieu, c'est, pour tous les états de vie, la condition de la perfection de la charité envers Dieu et le prochain: *Ambula coram me et esto perfectus*.

Il est un état de vie consacré par l'Église comme l'état de perfection, c'est l'état religieux, où l'on s'engage par des vœux au service officiel de Dieu et à l'expansion de son règne chez tous, par la pratique des conseils évangéliques. Ce n'est pas que la pratique des conseils constitue par elle-même la perfection, mais elle rend plus complet et plus pur l'accomplissement des préceptes; car le signe de l'amour de Dieu reste toujours celui-là même que nous a indiqué le Sauveur.

Si tous ne sont pas obligés, sauf dans des cas accidentels, d'embrasser, sous peine de péché, l'état religieux et la pratique des conseils évangéliques, nos intérêts les plus chers, ceux de notre salut, nous font un devoir de ne mépriser aucun de ces conseils de perfection, car il est vérifié par l'expérience la plus longue que, dans la mesure où ils baissent dans l'estime, dans la même mesure on voit s'accuser les signes de décadence, dans la vie privée ou dans la vie des groupements chrétiens.

Bénies soient donc les conférences, les associations, les confréries, où l'on s'entraide par l'étude, par la parole et par l'exemple, de façon à ne jamais perdre de vue le prix inestimable de la vie en état de grâce! Quand une chrétienté les suscite et les entretient chez elle, pour faire obstacle aux envahissements du mal, elle peut regarder ces œuvres comme une bénédiction du ciel, et comme une sauvegarde des forces sociales qui favorisent le plus efficacement l'objet nécessaire de tous les soucis de l'autorité civile et religieuse, le bien commun, qui consiste en ce que les scolastiques appellent « la vie vertueuse de la multitude ».

On sait qu'il est possible de marquer la gradation de la perfection de notre vie chrétienne, d'après l'idée que nous nous en faisons en pratique.

Supposez une conscience chrétienne où le mystère de notre incorporation spirituelle au Christ et de la présence de Dieu en nous soit la grande préoccupation de tous les jours, ne saisissez-vous pas quelle force ce sera pour elle contre toutes les sollicitations qui font sombrer dans l'inconséquence et dans le péché tant d'âmes mal guidées et mal soutenues par leurs notions incomplètes de la vraie vie ? Ayez donc dans l'âme, j'oserais dire l'obsession de la vie en état de grâce. Reconnaissez votre dignité, ô chrétiens, et ni l'intérêt du moment, ni le langage de la passion ne vous porteront à accepter dans votre vie ce regrettable dualisme qui compte comme des valeurs réelles les seuls succès humains, et qui considère la vie éternelle comme un bien futur, pour lequel on prendra plus tard comme une assurance, après avoir raisonné toute sa vie, en pratique, comme un païen.

Or, si l'on nous demande comment l'A. C. J. C. peut contribuer pour sa part à réaliser ces heureuses conditions qui permettront à la vie chrétienne de se perfectionner chez notre jeunesse, nous dirons d'un mot que c'est en aidant ces jeunes gens à réfléchir et à prier en commun, pour qu'ils puissent achever en eux, par leur propre expérience, les robustes convictions et les fortes synthèses personnelles que suppose la perfection de la vie chrétienne, surtout quand il faut la mener au milieu des soucis du monde intellectuel, et des tentations du monde tout court.

Nous savons bien que l'orientation d'une vie dépend, en général, de deux ou trois idées dominantes, achevées en maximes. Quel service hors de prix on peut donc rendre à une âme encore jeune et incapable de se faire seule des synthèses de cette force, si l'on peut réussir à l'équilibrer, grâce au sentiment que Dieu habite en elle aussi longtemps qu'elle ne rompt pas avec lui par ce que l'on sait, et que Dieu est présent en vous, juge qui siège en permanence et auquel rien n'échappe. On peut être certain que si les autres notions de la vie chrétienne sont insuffisantes à nous garder du mal, c'est qu'elles rendent possibles dans la conscience certaines éclipses. Que la charité vécue érige dans cette conscience la présence aimée d'un Dieu aussi puissant qu'il est bon, que la conscience s'habitue à s'en référer à ce tribunal incorruptible, avant chaque jugement pratique, et l'on aura le service de Dieu soutenu par les légitimes espérances qu'il encourage, enthousiasmé par la beauté morale qu'il permet de conquérir et d'accroître, orienté vers sa fin par les actes du culte de l'âme et ses manifestations extérieures. Tout cela, la charité l'assure éminemment, et elle prémunit contre les conséquences auxquelles vous expose une notion incomplète de la vie chrétienne.

Et donc, au service de l'Église catholique, qui nous invite à la perfection par tous les appels de sa doctrine, de ses préceptes et de son culte, et qui met à notre secours la force

intérieure dont elle dispose: la grâce et les dons de l'Esprit-Saint, l'A. C. J. C. veut susciter des disciples généreux, convaincus d'abord de cette vérité, que nous n'avons de valeur réelle que celle que nous avons devant Dieu, et qu'aucun relâchement, fut-il général autour de nous, ne saurait justifier nos propres lâchetés.

#### L'A. C. J. C. et la vie sociale

Au service de la *vie sociale*, il semble que votre association devrait être reconnue par tous comme une école du sens de la justice générale et de la charité chrétienne. Elle veut achever chez les jeunes l'éducation du sentiment de nos responsabilités sociales, sur lesquelles portera, il convient de ne pas l'oublier, le jugement général que nous a annoncé le Christ. A ce point de vue, elle veut compléter la formation scolaire, collégiale, universitaire même.

Il faut l'avouer, cette triple formation doit être forcément individuelle. C'est la personnalité de l'élève qu'il faut développer au collège, par des exercices désintéressés, du moins jusqu'au stage universitaire. Le système classique, inauguré par la Renaissance, s'inspirait de l'individualisme ambitieux de l'époque. Rappelez-vous le programme d'études de Pantagruel, et l'avidité de surhomme qu'il suppose. Pantagruel est un symbole de l'homme de la Renaissance païenne, avide d'immortalité sur terre, assez peu soucieux de l'autre vie. Le grand mérite, la gloire solide des Jésuites est d'avoir saisi ce système d'études, l'humanisme, et de l'avoir de toute force baptisé, christianisé, en complétant la notion de la vie humaine qui se dégage des classiques païens, notion à peu près toute individualiste. Ils l'ont complétée par l'enseignement de la Révélation sur notre incorporation surnaturelle au Christ et à son Église, sur la communion des saints et sur les promesses de l'autre vie. Seulement, il est arrivé que l'Université s'est emparée de l'humanisme chrétien créé par les Jésuites. A la longue, entre les mains de l'Université, cet humanisme s'est graduellement vidé de son contenu chrétien, pour s'en tenir à l'individualisme des classiques païens. On peut aujourd'hui rappeler que l'enseignement neutre des classiques constitue le ver rongeur de la société moderne. Si l'on examine la multitude des livres inspirés par l'enseignement universitaire, sans traces de la doctrine chrétienne, on ne trouve plus excessive la thèse soutenue au milieu du dix-neuvième siècle par Mgr Gaume, surtout si l'on se borne à demander avec lui, que les classiques, loin d'être supprimés, soient enseignés, mais à la lumière de la doctrine chrétienne, qui seule leur redonne une valeur sociale.

Convictions, savoir, mœurs, caractère, formation, principes, nos institutions catholiques, collèges et universités, ne négligent rien de ce qui doit préparer leurs élèves à remplir

tous leurs devoirs envers la société. Cependant, il faut reconnaître que le champ où ces personnalités naissantes s'entraînent au service du bien commun, est limité de toute façon. Il est limité quant aux personnes, la classe des professeurs et celle des étudiants ne réunissant qu'une partie des attributs, bons ou mauvais, que la diversité des classes sociales offrira au dehors, comme un adjuvant ou un obstacle, aux efforts de l'homme de bien. Il est encore limité quant aux œuvres, et il serait difficile qu'il en fût autrement: à vouloir trop faire ressembler le milieu scolaire à celui de la vie extérieure, ne risquerait-on pas l'œuvre entière? Cette objection est sérieuse, elle suffit à poser des bornes au champ d'action que professeurs et élèves pourraient souhaiter voir s'ouvrir largement devant eux.

Mais que votre association intervienne dès le collège, et l'étudiant se voit invité à se tailler un premier domaine d'études personnelles, à se formuler des projets d'apostolat plus précis, à se dire, dès son temps d'études, que s'il y a du désordre moral chez ses condisciples, il n'a pas le droit de penser que cela ne le regarde point. C'est une heureuse orientation vers le bien, et l'on peut dire même que c'est l'une des plus bienfaisantes initiations à l'usage chrétien de la liberté. C'est une fenêtre ouverte, discrètement encore, sur le monde, qui attend au dehors le renfort de vos dévouements surnaturels.

Nos collègues, sur l'inspiration de l'abbé Ferland (qui fonda à Nicolet une première académie écolière, dès 1841, avec Antoine Gérin-Lajoie comme premier président), nos collègues avaient pressenti l'avantage du cercle d'études pour la formation civique et chrétienne dont nous parlons. Cette culture du sens social, dans le temps, devait surtout consister, semblait-il, à prévoir les combats politiques dont notre existence nationale et notre vie religieuse pourraient être l'enjeu, puisque le nouveau régime de l'Union venait de mettre la première en question. Nous avons vu, depuis, qu'il convient de préparer d'autres combats, outre ceux de la politique, mais nous ne croyons pas pour autant que les hommes de principes doivent se mettre en tête qu'il faut laisser à d'autres tout le champ de la politique, car ce serait vraiment à désespérer du bien commun.

Nous n'avons donc pas cru déroger aux desseins des fondateurs de nos académies collégiales en les affiliant à votre association. C'était donner à nos élèves du cours secondaire l'habitude de se solidariser à l'avance, par la pensée et par la prière, avec de futurs camarades d'action, qui donneraient déjà leur attention à d'autres problèmes que ceux du sport, à d'autres joutes oratoires que celles qui habituent à soutenir le pour et le contre sur une même question. Nul d'entre les professeurs, que je sache, n'a eu à se plaindre de l'évolution. Bien plus, en vertu sans doute de cette loi, que l'on s'attache

à ce qui vous a demandé de l'effort et du sacrifice, nous avons plus d'une fois constaté que, pour avoir donné un surcroît de travail à des questions patriotiques et religieuses, nos jeunes gens se sont intéressés davantage à des exposés de même nature donnés en classe, et qu'ils eussent trouvés auparavant trop austères.

Si, par endroits, on a cru devoir garder à de vénérables institutions leur caractère tout académique, il n'est pas démontré qu'on y ait gagné. On n'a rien dit qui milite en faveur d'une formation toute concentrique qui empêche nos jeunes gens de se compter à l'avance avec d'autres membres de l'armée du bien, et qui explique trop le peu d'intérêt donné par un si grand nombre de nos anciens élèves aux œuvres d'apostolat social. Si l'on tient absolument à garder à ces académies de collège leur hégémonie complète, serait-il impertinent de rappeler qu'elles peuvent encore avoir chacune un secrétaire dont la tâche serait de tenir la dite académie collégiale en correspondance suivie avec l'A. C. J. C. ? Puisqu'on prétend y donner la même formation, il ne devrait pas y avoir d'objection de fond à d'aussi respectables relations.

On ne risque pas de forcer le plaidoyer en affirmant que les étudiants universitaires gagneraient encore davantage à se joindre aux cercles de votre association, surtout si chaque faculté a son cercle, comme il est évidemment désirable qu'on en organise, si l'on veut que les études du cercle s'adaptent à la nature des études que l'on poursuit à l'université.

Il n'y a pas à se dissimuler que l'homme de vingt ans, s'il n'a fait que recevoir depuis qu'il est sur la terre, est singulièrement exposé à se faire de la vie une conception tout égoïste, et dont la société conjugale, la première, devra souffrir. Tout lui est dû. Il sait seulement qu'il en a coûté cher à ses parents, ou à d'autres, pour le hisser au niveau qu'il entend bien occuper dans la société. Une seule conclusion s'impose à son égoïsme inconscient, s'il ne fréquente pas un milieu qui le porte à mesurer l'étendue de ses obligations envers la société, et cette conclusion ce sera que les clients devront lui rembourser largement, à lui « qui s'est donné la peine de naître », ce que son ascension sociale aura coûté aux siens.

Il n'est pas impossible de trouver des faits qui le démontrent, ce danger n'est pas chimérique. Chacun sait bien que le mandarinat n'est pas une institution exclusivement chinoise. On peut s'en convaincre en observant le premier mouvement de certains de nos professionnels, dès que l'on parle devant eux d'organisations ouvrières ou agricoles, destinées au perfectionnement professionnel des intéressés, destinées surtout à les préserver d'autres organisations, dangereuses pour leur foi ou leurs mœurs. Volontiers ils réduiraient toutes les lois du progrès social à cet axiome du libéralisme économique: *Laissez faire, laissez passer*, confiants que le bien commun

s'accommodera des succès de ceux qui auront été assez habiles pour s'en tirer avantageusement dans la lutte des idées et des intérêts privés. L'idée des organisations préventives contre les maux possibles ou réels leur déplaît. Notez qu'il n'est pas nécessaire d'être en présence d'un homme imbu de principes franchement mauvais pour le voir s'inquiéter d'un projet d'œuvres sociales catholiques. Il suffit souvent qu'il ait fait des études et qu'il soit un homme arrivé ou à peu près. Quiconque ne se limite pas au plan de vie qui a réussi à ses affaires personnelles, est un peu un exalté à ses yeux d'homme heureux et pratique. Il est évident pour lui que toute la société se porte bien puisqu'il ne se porte pas mal. Ceux qui croient devoir se fatiguer pour étudier leur temps, guérir certains maux, ou, encore mieux, travailler à en prévenir les causes, dans un pays de saines traditions comme le nôtre, ceux-là sont pour lui des esprits chagrins. Quand on a rencontré une couple de fois, dans une région, ce type classique du bourgeois repu, on se rend compte de la justesse de cette observation déjà faite, que les adversaires les plus résolus des journaux catholiques et des œuvres sociales catholiques, ne sont pas des impies, mais des hommes paisibles et personnellement honnêtes, qui, de bonne foi, croient que l'on a rempli tous ses devoirs de justice envers le bien commun, quand on a conscience de n'avoir pas volé son prochain avec effraction. Si l'on observe le passé de ces hommes, qui réservent toute la sévérité de leurs critiques pour nos œuvres catholiques, on trouvera généralement qu'ils ont bien fait leurs études, se sont conduits assez régulièrement, mais qu'en dehors du club politique, de l'association sportive et des salons où ils se sont créé d'avantageuses relations, rien ne leur a paru digne de leur intérêt. Et nous ne parlons pas de ceux qui vivent mal, et à qui leur inconduite inspire des plaisanteries faciles à l'adresse de tous ceux que sollicite un idéal décent.

Il n'y a pas lieu de presser la démonstration. L'A. C. J. C. est de ces œuvres post-scolaires dont on a le droit de dire: c'est avoir profité que de savoir s'y plaire. Il y a sans doute plusieurs manières de compléter sa formation, comme il y a plusieurs manières de faire le bien. Mais il y a une attitude qui ne peut décidément pas être bonne: elle consiste à se préparer à ne rien faire que pour soi et à décourager ceux qui ont à cœur le bien commun, sans vouloir rien négliger de leur perfectionnement personnel.

Disons tout de suite que votre association peut se contenter de ce critère pour se croire dans la bonne voie. Elle n'a jamais découragé une initiative heureuse; elle a tendu la main à tous les bons ouvriers de chez nous, autant qu'il était possible de le faire à des jeunes gens pour qui l'action immédiate, dans un grand nombre de domaines, serait prématurée; elle a donné à des entreprises nécessaires l'élan généreux qui

les a soutenues jusqu'au succès; pendant vingt et un ans, nul ne peut lui reprocher, comme association, un seul faux pas, et il faut admettre que c'est bien quelque chose.

### L'A. C. J. C. et la vie nationale

Au service de la *vie nationale*, enfin, personne n'hésite à reconnaître à l'A. C. J. C. le caractère d'une école de patriotisme sain. Il se peut que, dans la difficulté où nous sommes de définir l'objet formel et même matériel de notre piété patriotique, on ait, par erreur, voulu voir dans votre association une sorte de parti d'opposition issu de quelque groupement politique, mais cette erreur a fait son temps, du moins chez ceux dont le jugement a quelque valeur en ces questions.

Mais, puisqu'il s'agit d'une œuvre de formation, vous avez sans doute besoin de savoir sur quoi se fondaient ceux qui ont organisé nos maisons d'éducation, et qui ont voulu que le sentiment national entrât parmi les éléments de notre formation. Ce serait exposer, par la même voie, pourquoi les évêques de France, d'Italie et du Canada français ont approuvé les statuts d'associations de jeunesse qui s'intitulent respectivement française, italienne ou canadienne-française, associations nationales autant que catholiques, et que les Souverains Pontifes ont encouragées de leur bénédiction, car l'Église, respectant l'ordre posé par l'Auteur de la nature et de la grâce, bénit les œuvres d'éducation où l'on habitue la jeunesse à respecter les devoirs qu'impose le quatrième précepte du Décalogue.

Mais on ne saurait trop éclaircir cette question, aujourd'hui surtout que des intérêts en conflit cherchent à l'embrouiller, tantôt pour absorber les droits de l'éducation familiale au nom des droits de l'État, tantôt pour essayer de dénier ces mêmes droits au nom de ce que, de bonne foi peut-être, on croit être l'intérêt supérieur du catholicisme. Des théologiens contemporains, formés à l'école du plus authentique thomisme, ont posé le problème et résolu la question, en procédant par la voie d'une rigoureuse analyse. Ils se sont demandé à quoi tient ce besoin universel et constant où nous sommes de vivre en société, en État, en nation. Et voici la substance de la réponse que leur apporte la philosophie chrétienne.

Notre besoin de vivre en société tient aux insuffisances de l'individu qui vient au monde, et tout le long de sa vie. Ce sont nos potentialités, pour prendre le mot des scolastiques. La nature ne nous livre l'aliment de la vie qu'à l'état brut. Il faut la division du travail pour mettre à la portée de chacun ce que la nature offre à notre entretien. La nécessité de la vie en société est aussi constante que ces

insuffisances sont universelles. Les Robinson ne sont toujours que des personnages d'histoires qui ne sont jamais arrivées.

Notre besoin de vivre en État tient à une autre nécessité aussi universelle. Les mêmes philosophes observent avec saint Thomas qu'il faut, pour le bien commun de la société, que les individus soient guidés dans le choix des biens particuliers nécessaires à la fin universelle. Car personne n'est, par soi, déterminé suffisamment par l'universel, et tous n'ont pas compétence pour faire le choix qui s'impose, et pour juger de la valeur relative des biens intermédiaires. C'est le rôle de l'État de préciser avec autorité le choix de ces biens particuliers, grâce auxquels se réalise le bien commun: « Les lois, dit saint Thomas, sont comme des organes adaptés à la fin de la cité. »

En poursuivant cette analyse, on observe un autre besoin aussi constant et aussi universel, celui de vivre en nation, besoin distinct du précédent d'une distinction rationnelle fondée sur la réalité, et même, en certains pays, distinct de toute façon, à raison du caractère composite de certains États. On doit donc chercher la raison de cette nécessité. Et si l'on constate que ce besoin peut se satisfaire sans détriment pour la société, au bénéfice même de l'État, dont la paix se fonde avant tout sur le respect des droits de chacun des éléments qui lui sont soumis, il faudra bien admettre que ce besoin ne tient pas aux seules conséquences du péché originel. Or, en cherchant bien, on voit qu'il tient au fait que l'individu n'a pas seulement besoin que l'autorité lui désigne les biens particuliers nécessaires au bien commun, mais qu'il a encore besoin d'influences qui lui apprennent la plus facile manière pour lui de faire le bien: car il y a la manière... On touche ici à la question des habitudes, des usages, des traditions, sans exclure celle de la langue et de l'histoire, dont il est impossible d'exagérer l'importance en éducation, à cause de la facilité que l'on trouve à bien faire une chose, quand elle vous est apprise par l'imitation d'usages qui vous ont développé, encadré dès votre enfance. Les habitudes dont nous parlons ici se créent par l'imitation, par tout ce que l'on apporte de dispositions naturelles en héritant de ses parents, et elles facilitent l'accomplissement du bien dans la mesure où sont saines les traditions religieuses et nationales où elles ont leur source. En tenir compte à tous les stades de l'éducation, c'est favoriser l'accomplissement du bien particulier au bénéfice de l'ensemble de la société et au grand avantage de l'État, dont le grand souci doit être le bien commun, qui n'est autre que la vie vertueuse de la multitude. N'en pas tenir compte pour adopter une règle d'or qui prétendrait être la formation de l'homme en général, du citoyen abstrait, du catholique métaphysique, qui n'exis-

tent nulle part, peut n'avoir pas grand inconvénient en certains pays homogènes, où l'assimilation s'est faite normalement par l'ascendant d'une civilisation avancée, surprenant par son contact des peuples barbares, et les travaillant longuement pour les façonner selon les lois de la civilisation chrétienne. Mais il ne s'agit plus de cette situation dans nos États modernes, nations mixtes, dont les composantes sont d'une civilisation aussi avancée l'une que l'autre.

Même en un pays aussi homogène que la France, le plan d'une éducation ordonnée selon les *droits de l'homme* en général n'a pas eu que des avantages, et il ne manque pas de sociologues qui regrettent la perte des richesses spirituelles que valut à ce pays le respect de ses traditions provinciales, jusqu'au jour où l'État jacobin voulut tout assimiler. De Maistre reprochait à la Révolution de ne parler que des *droits de l'homme* et de méconnaître la réalité.

Si donc il se trouve des catholiques qui, ça et là, adoptent la thèse des Jacobins pour préparer, au profit de certains groupes, l'absorption d'autres groupements nationaux qui ne veulent pas mourir dans l'insignifiance, leur attitude peut être bien intentionnée, elle n'en est pas moins très semblable à celle qui s'inspire de la métaphysique révolutionnaire du dix-huitième siècle. Et tout indique que la formation que préconisent ces catholiques est vouée à de graves échecs, et que le bien commun n'a rien à y gagner. Car, reprenant le texte de saint Thomas, on a pu formuler cette conclusion, à laquelle il est difficile d'opposer une bonne raison: « De même que les lois de l'État sont des organes adaptés au bien de la cité, de même les mœurs, habitudes, traditions, etc., sont comme des organes adaptés au bien national. »

Les bonnes raisons ne manquaient donc pas à ceux qui ont organisé nos maisons d'éducation en conformité avec ces principes; elles ne manquaient pas non plus à ceux qui ont voulu que l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française se donnât comme troisième but de continuer chez nos jeunes gens la formation patriotique déjà commencée dans nos institutions catholiques et nationales.

## II

Or, malgré tous ces titres à la confiance de notre public, il paraît que vous avez parfois l'impression d'une crise de la confiance. Vous vous demandez si l'on n'éprouve pas à votre endroit la lassitude des Athéniens, fatigués d'entendre parler de la justice d'un brave homme de chez eux. Admettre cette hypothèse ne serait pas exalter outre mesure l'autorité et le sérieux de l'opinion publique, mais vous n'auriez pas lieu d'en être humiliés à l'excès pour votre association. Il y a mieux à dire, croyons-nous, pour notre public et pour vous.

### Services rendus

Si l'on faisait le compte de toutes les œuvres qui se sont constituées chez nous depuis vingt ans, on pourrait voir que toutes ne sont pas nées de l'A. C. J. C., mais on serait surpris de constater à quel point cette œuvre de jeunesse aura facilité leur création et leur durée. On n'est pas longtemps de l'A. C. J. C., car on n'est pas longtemps jeune. Mais, quand on y est passé, on est prêt, en général, à saisir la portée d'une œuvre de conservation sociale qui s'inspire du catholicisme. Or, précisément, l'une ou l'autre de ces œuvres, en recevant le dévouement de ceux qui quittent successivement vos rangs, concentre toute leur attention et disperse sur un plus grand nombre d'objets le zèle, et la sympathie de ceux qui veulent le bien. Après la période d'enthousiasme qui suit la création, il y a nécessairement un replat dans l'opinion. Les uns s'en sont désintéressés au point de vous réserver leurs sévérités. Mais la majorité de nos gens, selon un mot heureux de M. Omer Héroux, se sont tellement habitués à vous voir faire partie du paysage, qu'ils ne vous remarquent plus autant.<sup>1</sup> Et puis, vous êtes de ceux qui n'inquiètent pas nos chefs. Vous savez bien que les enfants prodiges concentrent tous les soucis du père de famille. A leur retour, on immole le veau gras. S'il vous arrive de trouver à dire tout bas qu'on n'en fait pas autant pour vous, vous savez trop la réponse implicite qui vous est due: « Mon fils, vous êtes toujours avec moi, tandis que ceux-là étaient perdus et ils sont retrouvés. »

Mes chers amis, vous êtes de la maison, voilà! Nous ne ferons pas de peine à nos chers Voyageurs catholiques, vos cadets dans l'armée du bien, en rappelant que leur invasion dans la maison du Père réjouit encore tout le monde et laisse un peu dans l'ombre vos fidélités déjà anciennes. D'ailleurs, ces recrues peuvent faire un travail plus long, parce qu'il s'agit d'hommes mûrs, et qui ont le droit de prendre plus de responsabilités que des jeunes gens.

### Services à rendre

Mais, cela dit, il reste que vous avez bien le droit de vous demander par quels moyens vous pourriez étendre, dans la jeunesse même, l'action bienfaisante que nous avons décrite. Poser la question, c'est se demander quelle attitude votre

---

1. Grâce à l'A. C. J. C., il y a chez nous un certain nombre de vérités pratiques qui sont chose acquise: la tenue et la dignité de vie plaisent à l'étudiant plus que le débraillé d'antan; les dogmes des partis politiques comme tels ont moins de prise sur notre jeunesse; la piété solide a davantage raison du respect humain; on tient à respecter la femme, on croit au sérieux de l'amour chrétien et l'on exige de la jeune fille qu'elle se montre digne des égards que le sens chrétien de l'homme bien élevé entend décerner toujours à la femme, c'est là une partie de notre acquis et l'A. C. J. C. y est pour beaucoup.

association doit prendre pour faire tout le bien possible et garder toutes les sympathies dont elle a besoin pour se répandre dans les divers milieux: scolaires, collégial, universitaire, agricole, ouvrier, professionnel.

Nous exposerons rapidement quelques suggestions pratiques.

### 1° Aux individus

Et d'abord quelle attitude prendre à l'égard des *individus*. Il est une forme d'apostolat qui peut être de tous les jours. Nous la formulerions assez bien, semble-t-il, en vous donnant comme programme à répandre ce que signifient ces deux mots: *Bien parler, bien penser*.

*Bien parler.* En cela, je ne veux pas seulement mentionner le souci du beau langage, qui a pourtant son prix. Mais je songe surtout à un travail entrepris par d'autres ligues contre le blasphème. On peut bien admettre que notre peuple pratique peu le blasphème formel, qui consiste à nier ou à injurier spécifiquement un attribut de Dieu ou la sainteté de ce qu'il a institué. Mais ces distinctions subtiles n'empêchent pas les imprécations de trop de nos gens de prendre un caractère blasphématoire. Or, ces enquêtes ont révélé que ces imprécations se trouvent surtout sur les lèvres de gens qui mènent une vie dure. Plus le travail est dur, plus il irrite, et plus il provoque de ces mots qui veulent être violents comme l'effort déployé. Il n'y a que la crainte des lois qui puisse enrayer de façon salutaire une habitude contagieuse comme celle-là. Entre jeunes gens, il est d'expérience que cette habitude s'acquiert par degrés. Si donc vous vous montriez intransigeants contre certaines locutions vulgaires, qui finissent par conduire à l'imprécation, vous auriez rendu un grand service à notre peuple. On remarque encore que cette habitude, très fréquente à la caserne, l'est aussi dans les chantiers. Il semble que les groupements d'hommes de certaines conditions souffrent de n'avoir pas le voisinage plus poli de la femme, qui a instinctivement horreur de ce langage brutal. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas trop de toutes les influences coalisées pour enrayer un défaut encore trop répandu et qui peut attirer sur un peuple croyant les châtements de Dieu.

*Bien penser.* Ceci est autrement plus important, car la première condition d'une vie morale, c'est de bien penser. Or, sans vouloir jeter ici un cri d'alarme, il faut nous demander si les lectures de notre peuple sont de nature à lui garder l'habitude de bien penser sur les choses essentielles. Sans doute, nous n'avons pas d'écrivains qui, sciemment, font profession de pervertir les esprits. Mais ne peut-on pas admettre que nous sommes menacés d'une *crise du goût*, grâce à la diffusion du journal commercialisé ou *jaune*, de

l'une et de l'autre langues? Je vous suggère une parabole dont vous pouvez faire l'essai auprès de vos amis.

Supposez que votre voisin vous arrive un soir et vous annonce qu'il vient faire la veillée. Aussitôt assis, il se met à raconter tout ce qu'il sait de nouvelles: cérémonies religieuses, assemblées politiques, accidents d'automobile, noyades. Jusque-là tout va bien. Mais il entreprend de vous détailler le récit d'un meurtre, et se met à donner sur les criminels des précisions biographiques peu édifiantes. Cela l'enhardit et l'amène à décrire une descente de la police dans un bouge. Cette fois, vous vous inquiétez pour vos enfants qui sont dans l'auditoire et vous les envoyez se mettre au lit. Tout de même, votre femme et les grandes filles sont là. A son départ, il vous annonce qu'il reviendra le lendemain.

Quand il vous aura donné deux ou trois séances de cette nature, ne lui direz-vous pas, en le reconduisant à la porte: « Mon ami, si vous désirez revenir causer, il faudra choisir d'autres sujets. Ce ne sont pas des choses qui doivent se dire en présence de femmes que l'on respecte? »

Or, dans la maison même de l'homme qui se sera ainsi indigné contre son voisin, il y a sans doute, comme partout, des feuilles qui arrivent chaque soir chargées de mettre sa famille au courant de tous les ragots de concierge et de toutes les histoires de la police des mœurs, avec des renseignements précis sur les dévoyés. Et tout cela se présente à côté de rapports illustrés sur les cérémonies religieuses. A ceci il n'y a pas de mal grave, mais il y en a dans la juxtaposition de faits auxquels on a l'air de donner une égale importance. Vous laissez vos fils et vos filles se remplir l'imagination de ces faits. Qui vous dit ce qui va se passer dans ces consciences en voie de formation, si elles sont mises dans l'occasion de juger que le mal ne doit pas être le mal, puisqu'après tout il est une chose tellement courante? Croyez-vous que votre famille, même avec les sauvegardes de la vie paroissiale, pourra indéfiniment garder le précieux privilège de bien penser, si elle est soumise tous les soirs de la semaine à ce traitement mental? Car enfin, que devient la recommandation de saint Paul à son disciple: « *Formam habe sanorum verborum*. Aie le goût du langage honnête? »

## 2° Aux institutions

Maintenant quelle attitude pourrions-nous suggérer aux membres de l'A. C. J. C. envers les *institutions*, afin que vous puissiez vous imposer dans tous les milieux par l'ascendant d'une bienfaisance qui déconcerte toutes les hostilités et retourne toutes les indifférences?

A l'égard de l'*Église*, d'abord, nous n'avons pas à vous apprendre quel doit être votre grand souci. Vous devez

avoir à cœur de toujours rechercher, sur toutes les questions, quel est son sentiment, *sentire cum Ecclesia*, pour orienter votre jugement d'après le sien. Quand donc un document du Souverain Pontife a été livré au public, il semble que ce devrait être un sujet d'étude pour les cercles. Sous la direction de l'aumônier, qui donnerait les commentaires nécessaires, vous prendriez contact avec la pensée du représentant de Jésus-Christ sur les problèmes religieux et sociaux dont il offre la solution. Nous en dirions autant des recommandations promulguées par l'évêque du diocèse. Et, s'il est une loi personnelle que vous deviez vous imposer, c'est de toujours donner l'exemple de la fidélité à la vie paroissiale et de la docilité aux avis de l'autorité religieuse. Qu'on puisse toujours compter sur vous comme sur des agents de liaison entre cette autorité et la masse du peuple. On vous parle souvent de la nécessité d'une élite et l'on vous invite à l'honneur d'en être. Vous n'aurez rien fait pour mériter cet honneur si l'on ne vous trouve pas au premier rang dans l'accomplissement des devoirs qui sont ceux de tout le peuple chrétien.

Quelle doit être votre attitude *envers l'État*. Il est entendu que vous ne faites pas de politique comme association; votre rôle est surtout de prêter votre concours à l'autorité au service de ce que l'on appelle les forces sociales: mise en œuvre des lois de la morale par l'influence que l'on exerce sur l'opinion publique dans le sens du bien; amélioration économique du sort du peuple, afin qu'il ait la somme de bien-être sans laquelle la pratique de la vertu devient difficile à la masse; respect de l'autorité quand elle s'est prononcée par une loi destinée à favoriser le bien commun. Voilà, dans les grandes lignes. Mais je voudrais attirer votre attention sur un danger. Il arrive que l'on voit des gens de bien se désintéresser de la vie politique, au point de professer une sorte de scepticisme absolu sur les hommes et les choses de la politique. Ainsi, à propos d'un mouvement suscité par un homme comme le général de Castelnau — pour choisir un exemple à l'étranger — on entendra un mot désenchanté comme celui-ci: « On ne sait pas qu'augurer de ce mouvement, car, voyez-vous, ce Castelnau est un politicien. » En vérité, faut-il que ce terme péjoratif soit décerné à quiconque affronte les fatigues de la vie publique au service de son pays? Il ne faudrait donc pas que, tout en vous abstenant de faire prématurément de la politique, et en vous abstenant d'en faire au nom de l'Association, vous vous missiez dans l'esprit une sorte de scepticisme déprimant au sujet de tout ce qui concerne l'État et la politique. N'oubliez pas que les lois se font par l'État, et, qu'en pays démocratique, les citoyens ont le devoir de faire ce qui dépend d'eux pour désigner des hommes de valeur, afin de leur laisser la responsabilité de faire des lois qui servent le bien commun.

Au sujet de *la famille*, institution divine à son origine même, il y aurait trop long à dire, et ce ne serait pas le temps. Permettez-moi une seule suggestion, et ce sera pour vous demander de ne pas vous désintéresser de l'orientation des goûts et des idées des jeunes filles, de celles qui seront appelées à fonder famille, et dont dépendra en grande partie la valeur morale de la famille canadienne de demain. Y a-t-il chez nous, pour les jeunes filles catholiques, une œuvre post-scolaire équivalente à celle de l'A. C. J. C.? S'il en est une, a-t-elle, en fait de revues, un organe autre que certaine revue féminine modelée sur le *magazine* de nos voisins? On vient de m'apprendre que tout cela existe, et je vous avoue mon ignorance et ma confusion. Mais votre revue ne pourrait-elle pas donner quelque attention à ce qui se pense et se dit chez ces dames? On se plaint parfois d'une évolution féminine trop brusque et trop américanisante. Chez la femme comme chez l'homme, le bien fait parfois moins de bruit qu'il ne faudrait. La masse, plus par faiblesse que par malice, suit volontiers le courant de l'opinion et de la mode la plus criarde. La plupart se figurent d'ailleurs que c'est le moyen de plaire au sexe laid. Que les bons, les hommes bien pensants, sans faire de polémique discourtoise, signalent donc de préférence les initiatives féminines qui ont une réelle valeur sociale. Ces relations d'ordre intellectuel entre nos deux jeunesse, ne peuvent que favoriser d'autres relations qui resteront intelligentes et respectables. Et les familles de demain ne s'en porteront que mieux.

A l'égard des *autres associations* catholiques, nationales, mutuelles, nous vous demandons de vous montrer bienveillants et d'esprit ouvert. Vous êtes de ceux qui ont toujours besoin de se rappeler qu'il y a plusieurs manières de faire le bien. Votre association a la sienne, et je crois vous avoir dit tout le bien qu'en pensent les vieux de mon âge. Gardez-vous d'un zèle amer. Soyez désintéressés. Faites le bien, aidez les autres à le faire. Favorisez de préférence des groupements qui correspondent à votre idéal religieux, social et national. Ne vous engouez pas de tout ce qui est étranger. Mais, cela dit, consentez à marcher au second rang, ou même dans la foule, si une autre œuvre a pris une heureuse initiative. Nous avons besoin de nous défendre de l'amour-propre collectif, comme d'une forme funeste de l'individualisme. Pourvu que le bien se fasse, ne soyons pas jaloux si l'on ne nous donne que des participations modestes, et effaçons-nous si le bien commun le demande. Si notre part est souvent de servir, sachons voir la noblesse qui s'y attache et servons avec enthousiasme. Parmi les œuvres à la portée de votre zèle, permettez-moi de vous signaler les caisses populaires d'économie. Plus d'un parmi vous a des aptitudes de comptable, mettez-les au service de votre caisse locale, si l'on accepte vos services. Il n'y a guère d'œuvre

plus urgente dans notre vie économique, et qui soit plus propre à empêcher de se répandre, dans les milieux ouvriers, la mauvaise humeur qui favorise les idées socialistes.

Mes chers amis, si vous continuez de tenir cette attitude envers tous, individus et institutions, — car je n'ai fait que recommander ce que l'A. C. J. C. vous a appris à faire, — il reste à vous demander quelle attitude garder envers votre propre association.

Vous avez bien le droit de vouloir la répandre. Vous y avez appris à être meilleurs. Si vous persistez à tâcher de « ne pas vous laisser vaincre par le mal, mais à vaincre le mal sous l'empire conquérant du bien », selon la recommandation de l'Apôtre; si vous ajoutez à votre zèle la note dominante de la confiance et de la bonne humeur que rien ne déconcerte, pas même les rebuffades et les ingratitude, n'en doutez pas, votre œuvre gagnera des recrues. On ne résiste pas à la bonté inlassable, désintéressée et surnaturelle.

### Conclusion

Et alors, si vous voulez pénétrer dans des milieux où votre action ne s'est pas assez accréditée pour notre bien à tous, croyez-moi, osez être importuns. Nos chefs ont confiance en vous. Ils ne vous le disent pas tous les jours, parce qu'ils sont soucieux de conquérir, au service de la religion et de la patrie, des hommes dont l'action puisse être immédiatement décisive. Vous ne pouvez pas vous en affliger, ils écoutent vos déclarations et ils en sont heureux, mais ils ne peuvent pas y attacher le même prix qu'aux actes posés par des hommes en pleine maturité. Mais cela ne doit pas vous rebuter. Soyez importuns auprès de ceux qui peuvent vous accréditer dans les divers groupements; soyez importuns, et soyez-le aimablement. Osez demander à d'autres, moins chargés de responsabilités, mais capables de vous aider, de donner leur attention à vos projets de recrutement. Adressez-vous à vos aînés. Ils se dérangeront encore, comme votre humble serviteur est venu ce soir, après avoir répondu à votre secrétaire: « Je n'ai absolument pas le temps d'aller vous parler, voilà pourquoi j'irai. » Mes chers amis, frappez encore aux portes qui ne se sont pas ouvertes, comme à celles qui se sont fermées, frappez, et je crois bien que l'on vous ouvrira!...

# L'ŒUVRE DES TRACTS

Directeur : R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Publie chaque mois une brochure sur des sujets  
variés et instructifs

- |   |                             |
|---|-----------------------------|
| *1. <i>L'Instruction obligatoire</i> . . . . .  | Sir Lomer GOUIN             |
| 2. <i>L'École obligatoire</i> . . . . .   | MM. TELLIER et LANGLOIS     |
| 3. <i>Le Premier Patron du Canada</i> . . . . .   | Mgr PAQUET                  |
| 4. <i>Le bon Journal</i> . . . . .  | R. P. LECOMPTE, S.J.        |
| *5. <i>La Fête du Sacré Cœur</i> . . . . .  | R. P. MARION, O.P.          |
| *6. <i>Les Retraites fermées au Canada</i> . . . . .                                    | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.     |
| *7. <i>Le docteur Painchaud</i> . . . . .   | R. P. LECOMPTE, S.J.        |
| *8. <i>L'Église et l'Organisation ouvrière</i> . . . . .                                | C.-J. MAGNAN                |
| *9. <i>Police! Police! A l'école, les enfants!</i> . . . . .                            | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.     |
| 10. <i>Le mouvement ouvrier au Canada</i> . . . . .                                     | B. P.                       |
| 11. <i>L'École canadienne-française</i> . . . . .                                       | Omer HÉROUX                 |
| 12. <i>Les Familles au Sacré Cœur</i> . . . . .   | R. P. Adélarde DUGRÉ, S.J.  |
| 13. <i>Le Cinéma corrupteur</i> . . . . .   | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.     |
| 14. <i>La première Semaine sociale du Canada</i> . . . . .                              | Euclide LEFEBVRE            |
| 15. <i>Sainte Jeanne d'Arc</i> . . . . .  | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.     |
| 16. <i>Appel aux ouvriers</i> . . . . .   | R. P. CHOSSEGROS, S.J.      |
| 17. <i>Notre-Dame de Liesse</i> . . . . .   | Georges HOGUE               |
| 18. <i>Les conditions religieuses de la société canadienne</i> . . . . .                | R. P. LECOMPTE, S.J.        |
| 19. <i>Sainte Marguerite-Marie</i> . . . . .  | Le cardinal BÉGIN           |
| 20. <i>La Y. M. C. A.</i> . . . . .   | Une RELIGIEUSE              |
| 21. <i>La Propagation de la Foi</i> . . . . .   | R. P. LECOMPTE, S.J.        |
| 22. <i>L'Aide aux ouvriers catholiques</i> . . . . .                                    | BENOIT XV                   |
| 23. <i>La vénérable Marguerite Bourgeoys</i> . . . . .                                  | R. P. Adélarde DUGRÉ, S.J.  |
| 24. <i>La Formation des Élites</i> . . . . .  | R. P. JOYAL, O.M.I.         |
| 25. <i>L'Ordre séraphique</i> . . . . .   | Général DE CASTELNAU        |
| 26. <i>La Société de Saint-Vincent de Paul</i> . . . . .                                | P. MARIE-RAYMOND, O.F.M.    |
| 27. <i>Jeanne Mance</i> . . . . .   | XXX                         |
| 28. <i>Saint Jean Berchmans</i> . . . . .   | Une RELIGIEUSE              |
| 29. <i>La vénérable Mère d'Youville</i> . . . . .                                       | R. P. Antoine DRAGON, S.J.  |
| 30. <i>Le Maréchal Foch</i> . . . . .   | Abbé Émile DUBOIS           |
| 31. <i>L'Instruction obligatoire</i> . . . . .  | XXX                         |
| 32. <i>La Compagnie de Jésus</i> . . . . .  | R. P. BARBARA, S.J.         |
| 33. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes gens)</i> . . . . .                            | R. P. Adélarde DUGRÉ, S.J.  |
| 33a. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes filles)</i> . . . . .                         | R. P. D'ORSONNENS, S.J.     |
| 34. <i>Les Congrès eucharistiques internationaux</i> . . . . .                          | R. P. D'ORSONNENS, S.J.     |
| 35. <i>Mère Marie-Rose</i> . . . . .  | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.     |
| 36. <i>Mère Marie du Sacré-Cœur</i> . . . . .   | Une RELIGIEUSE              |
| 37. <i>Le Journal d'un Retraitant</i> . . . . .   | Une RELIGIEUSE              |
| 38. <i>Contre le blasphème, tous!</i> . . . . .   | C. DE BEUGNY                |
| 39. <i>Vers les terres d'infidélité</i> . . . . .                                       | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J. |
| 40. <i>Société de Marie-Réparatrice</i> . . . . .                                       | Abbé Clovis RONDEAU         |
| 41. <i>Les Oblats dans l'Extrême-Nord</i> . . . . .                                     | R. P. DELAPORTE, S.J.       |
| 42. <i>Saint Gérard Majella</i> . . . . .   | R. P. Adélarde DUGRÉ, S.J.  |
| 43. <i>Autour du Séminaire canadien des Missions-Étrangères</i> . . . . .               | Abbé P.-E. GAUTHIER         |
| 44. <i>Le bienheureux Grignon de Montfort</i> . . . . .                                 | Abbé Clovis RONDEAU         |
| 45. <i>Monseigneur François de Laval</i> . . . . .                                      | F. ANANIE, F.S.G.           |
| 46. <i>Les Exercices spirituels de saint Ignace</i> . . . . .                           | R. P. LECOMPTE, S.J.        |
| 47. <i>La Villa La Broquerie</i> . . . . .  | S. S. PIE XI                |
| 48. <i>Saint Jean-Baptiste</i> . . . . .  | R. P. ARCHAMBAULT, S.J.     |
| 49. <i>Les Frères de la Charité au Canada</i> . . . . .                                 | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J. |
| 50. <i>L'une des œuvres des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception</i> . . . . . | Frère X...                  |
|   | Un AMI DE L'ŒUVRE           |

## L'ŒUVRE DES TRACTS

51. <i>Monseigneur Alexandre Taché</i> . . . . .	R. P. LATOUR, O.M.I.
52. <i>L'Œuvre du Bon-Pasteur</i> . . . . .	Un AMI DE L'ŒUVRE
53. <i>La Croisade des temps modernes</i> . . . . .	Abbé Clovis RONDEAU
54. <i>Mère Marie-Anne</i> . . . . .	Une RELIGIEUSE
55. <i>Les livres... tonique ou poison</i> . . . . .	Abbé C.-A. LAMARCHE, D. Th
56. <i>Contre le travail du dimanche</i> . . . . .	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
57. <i>L'Œuvre de la Villa Saint-Martin</i> . . . . .	R. P. Gustave JEAN, S.J.
58. <i>Monseigneur Lafêche</i> . . . . .	R. P. Adélarde DUGRÉ, S.J.
59. <i>Le Bienheureux Bellarmin</i> . . . . .	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
60. <i>La Vénérable Bernadette Soubirous</i> . . . . .	Abbé P.-E. GAUTHIER
61. <i>Mère Gamelin</i> . . . . .	Une RELIGIEUSE
62. <i>Le Recrutement des Retraitants</i> . . . . .	XXX
63. <i>Madame de la Peltrie</i> . . . . .	R. P. LE JEUNE, O.M.I.
64. <i>L'Œuvre du curé Labelle</i> . . . . .	Abbé Henri LECOMTE
65. <i>Saint François Xavier</i> . . . . .	Abbé Clovis RONDEAU
66. <i>Les Sœurs de Miséricorde de Montréal</i> . . . . .	Abbé Élie-J. AUCLAIR, D. Th.
67. <i>Le Catholicisme en Chine</i> . . . . .	Mgr BEAUPIN
68. <i>Le Jubilé de 1925</i> . . . . .	XXX
69. <i>Mère Marie de la Ferre</i> . . . . .	Une RELIGIEUSE
70. <i>Mère Marie des Sept-Douleurs</i> . . . . .	Une RELIGIEUSE
71. <i>Saint Pierre Canisius</i> . . . . .	R. P. LECOMTE, S. J.
72. <i>Sainte Madeleine-Sophie Barat</i> . . . . .	R. S. C. J.
73. <i>Nos Martyrs canadiens</i> . . . . .	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
74. <i>Les Servites de Marie</i> . . . . .	R. P. LÉPICIER, O. S. M.
75. <i>Les Clubs sociaux neutres</i> . . . . .	Abbé Cyrille GAGNON
76. <i>La Presse catholique</i> . . . . .	Mgr Élias ROY
77. <i>L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française</i> . . . . .	Chanoine COURCHESNE

\*Les brochures Nos 1, 5, 6, 7, 8 et 9 sont épuisées

Prix: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille port en plus  
Condition d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

BUREAU DE L'ŒUVRE DES TRACTS

L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal  
TÉL. AMHERST ★2191

# Au service de l'Église

Les Ordres religieux et les Congrégations ecclésiastiques au Canada français

Magnifique volume de plus de 300 pages, orné de 80 illustrations

Bénédictins — Trappistes — Franciscains — Dominicains  
— Capucins — Jésuites — Sulpiciens — Eudistes — Pères de  
Marie — Pères du Saint-Esprit — Rédemptoristes — Oblats  
de Marie-Immaculée — Pères de Sainte-Croix — Clercs de  
Saint-Viateur — Frères de Saint-Vincent-de-Paul — Assomptionnistes — Missionnaires du Sacré Cœur — Pères du Très-Saint-Sacrement — Chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception — Pères Blancs.

Prix: \$0.75; franco, \$0.85

EN VENTE:

A L'IMPRIMERIE DU MESSAGER, 4260, rue de Bordeaux, Montréal  
et à la VILLA MANRÈSE, 80, Chemin Ste-Foy, Québec